

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

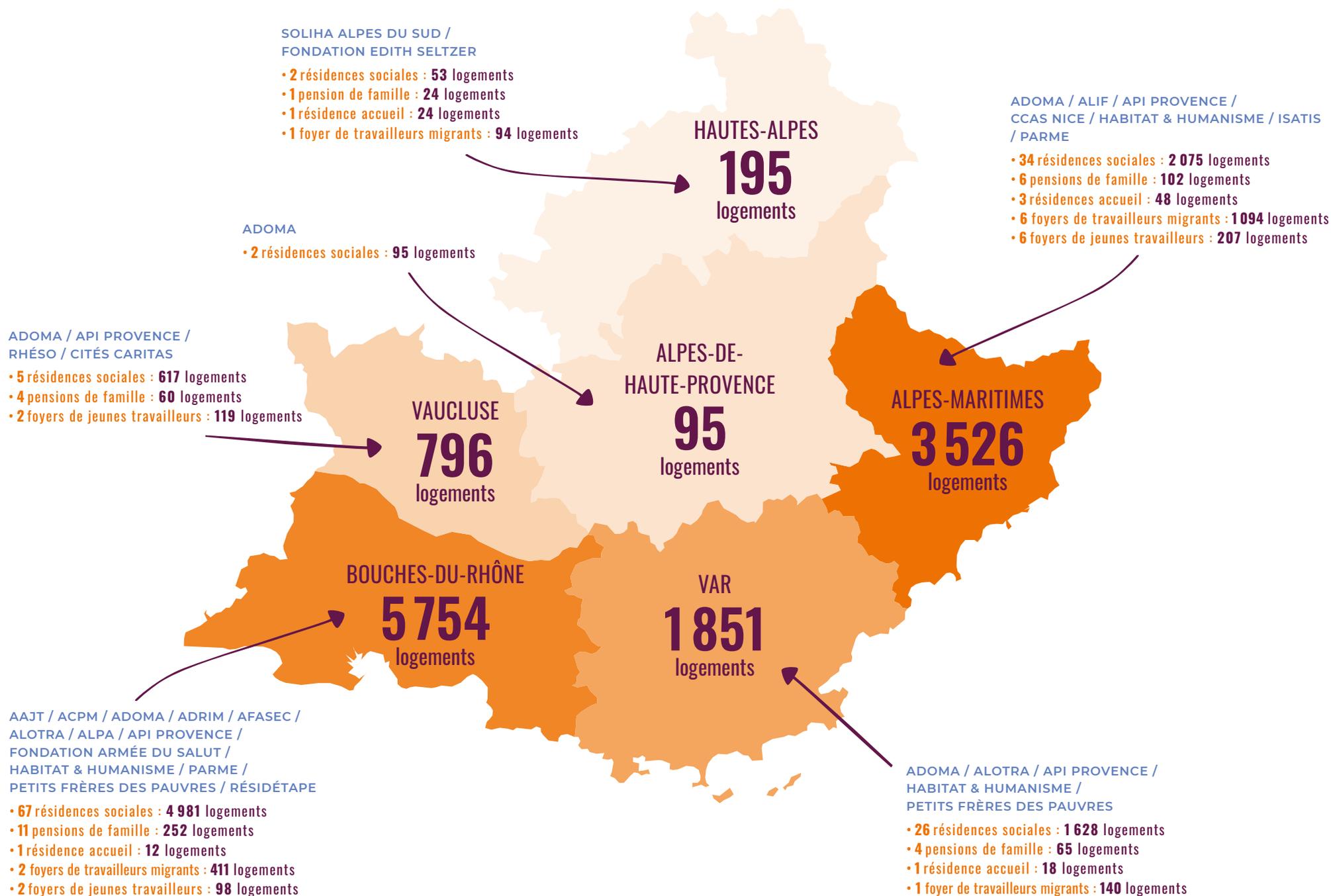
EN PROVENCE-ALPES-CÔTES-D'AZUR



AAJT / ACPM / ADOMA / ADRIM / AFASEC / ALIF / ALOTRA / ALPA / API PROVENCE
CCAS NICE / CITÉS CARITAS / HABITAT & HUMANISME / FONDATION ARMÉE DU SALUT
FONDATION EDITH SELTZER / ISATIS / PETITS FRÈRES DES PAUVRES AGE
PARME / RÉSIDÉTAPE / RHÉSO / SOLIHA ALPES DU SUD



LE RÉSEAU UNAFO DANS LA RÉGION PACA

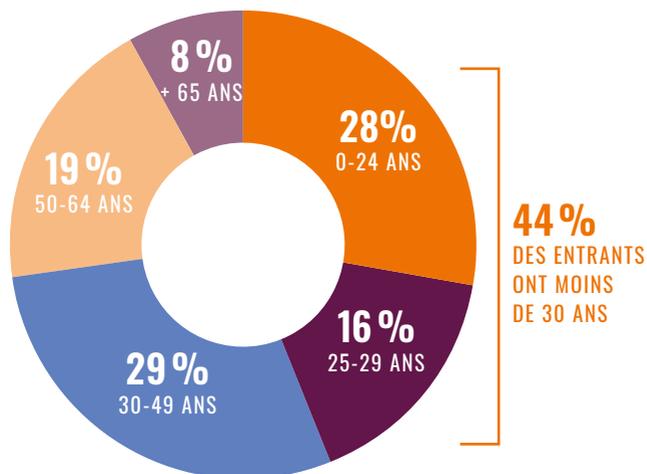


LES CHIFFRES DES ADHERENTS DE L'UNAFO EN PACA

1

QUI SONT LES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT DANS NOS RÉSIDENCES ?

La répartition des entrants par âge, tous types de résidences confondus



Dans le détail des différents types de résidences :

- > Dans les résidences pour jeunes 75% des entrants ont moins de 25 ans, dont 6% sont mineurs.
- > En résidences sociales, un quart des personnes ayant emménagé a moins de 30 ans. Les 30-64 ans représentent 63% des entrants et 10% ont plus de 65 ans.
- > En foyers de travailleurs migrants, 64 % des entrants ont plus de 40 ans.

à retenir

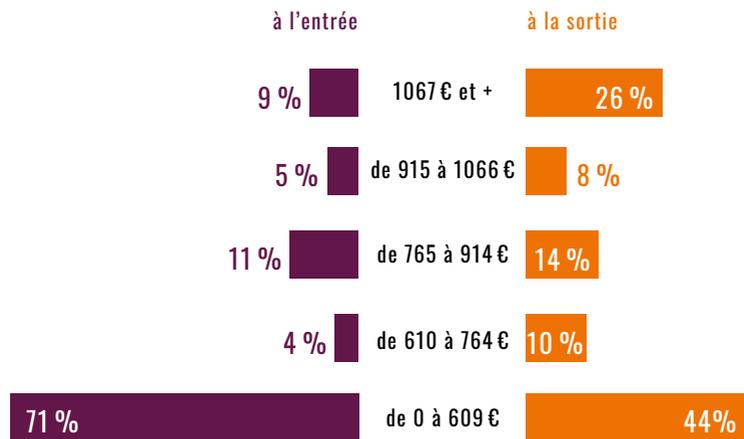
**LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ,
UNE SOLUTION ADAPTÉE
À TOUS LES ÂGES !**

> 3 entrants sur 4 sont des hommes :

- > 75% en résidences sociales et pensions de famille.
- > 57% en résidences pour jeunes.
- > Pour un peu plus de la moitié, ressortissants étrangers.
- > Et en grande majorité des personnes seules.

2 QUELLE EST LEUR SITUATION ÉCONOMIQUE ?

Les revenus des résidants

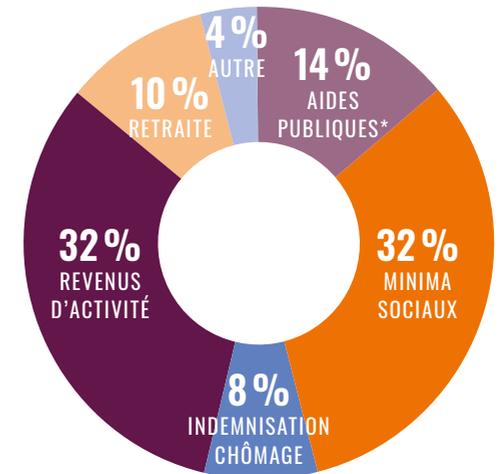


à retenir

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ, UN TREMPLIN POUR LES PERSONNES LOGÉES.

- 45 % des personnes qui emménagent ont des revenus mensuels inférieurs à 305 €.
- > Cette proportion n'est plus que 22 % à la sortie.
 - > Seuls 1 % ont des revenus mensuels supérieurs à 1500 € à l'entrée, et 2 % à la sortie.
 - > Seulement 9 % des personnes qui emménagent ont un revenu au-dessus du seuil de pauvreté, contre 26 % à la sortie.

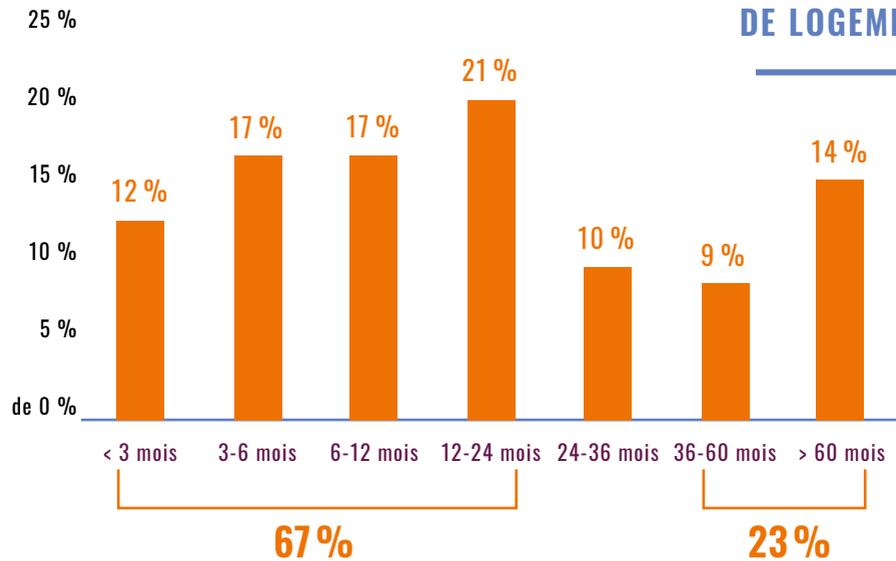
Les sources de revenus des résidants lors de l'emménagement



*(FSL, aides de collectivités locales...)

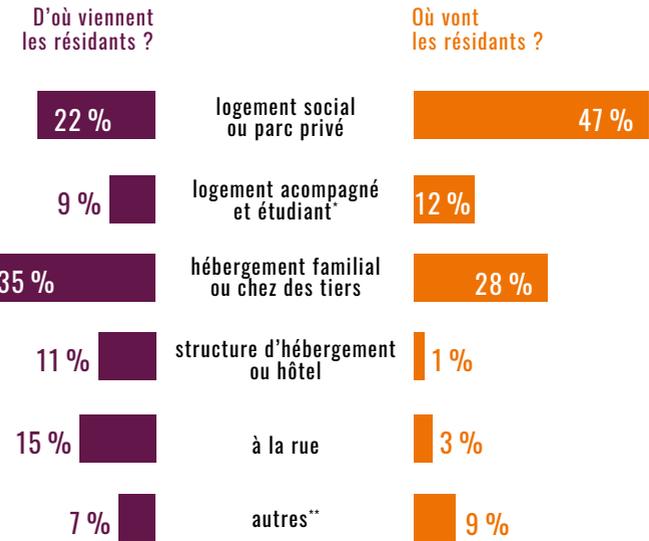
3 QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE LEUR SITUATION D'HABITAT ?

La durée d'occupation, tous types de résidences confondus



à retenir

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ, UNE RÉPONSE SOUPLE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DE LOGEMENT DES PERSONNES.



* dont une majorité de personnes logées en résidences jeunes, ** retour ou départ à l'étranger, structure de soin ou médico-sociale, ASE, décès, etc.

La durée de séjour varie selon les dispositifs, par exemple :

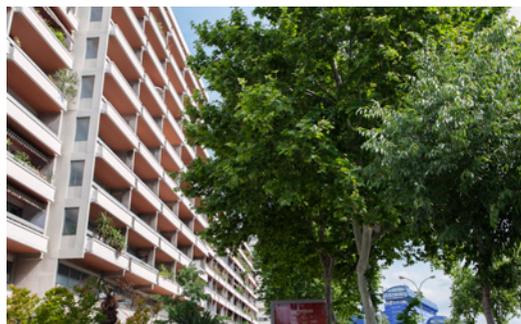
- > En résidences pour jeunes, 86% des personnes sont restées moins de 2 ans et la durée d'occupation moyenne est de 13 mois.
- > En résidences sociales, ce sont 56% des personnes qui sont restées moins de 2 ans.
- > En foyers de travailleurs migrants, 58% séjournent plus de 60 mois mais près d'un quart reste moins de 2 ans.

à retenir

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ, UN RÔLE D'INSERTION, GRÂCE NOTAMMENT À L'ACCOMPAGNEMENT ET AUX ACTIONS COLLECTIVES.

QU'EST-CE-QUE LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ ?

- > Le logement accompagné c'est un logement autonome, abordable et adapté, avec la mise à disposition d'espaces communs. Des moyens humains sont dédiés pour permettre aux personnes logées d'être accompagnées selon leurs besoins.
- > Le logement accompagné recouvre une diversité de résidences, toutes conçues pour répondre à des besoins particuliers :
 - > Les résidences sociales
 - > Les pensions de famille et les résidences accueil
 - > Les foyers de travailleurs
 - > Les résidences pour jeunes : FJT, résidences jeunes actifs



L'Unafop est l'union professionnelle du logement accompagné.
Elle représente et accompagne **148** adhérents au niveau national,
qui gèrent **150 000** logements dans près de **1 600** résidences.

L'Unafop dans la région PACA, c'est **20** adhérents qui gèrent
12 220 logements dans **188** résidences.

www.unafop.org  

 **Contacts**

Pauline Lebeau pauline.lebeau@unafop.org

Référent régional **Marc Jeanjean** marc.jeanjean@unafop.org